

RAPPORT N°207 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 30 NOVEMBRE 2019

Ce rapport de SOS-Torture /Burundi couvre la période du 23 au 30 novembre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins une personne a été assassinée au cours de la période : il s'agit d'un homme qui a reçu plusieurs coups de machettes. Une autre jeune fille a été victime de viol ; l'auteur présumé est un membre de la milice imbonerakure.

Le rapport évoque également des cas d'arrestations arbitraires et des agressions commises par les membres de la milice imbonerakure. Parmi les victimes de ces agressions figurent trois juges à Bururi. Des membres de l'opposition sont également victimes de détention prolongée en garde à vue.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné Jean Misambi (68 ans) à son domicile sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba (sud du pays) dans la soirée du 22 novembre 2019. Des témoins rapportent que la victime a reçu plusieurs coups de machettes.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Kibago a annoncé l'arrestation de huit (8) personnes, toutes des voisins de M. Misambi.

- Une jeune fille D.N âgée de 15 ans a été victime de viol au chef-lieu de la commune Mutaho, province Gitega (centre du pays) le 27 novembre 2019. Des proches et témoins rapportent que l'auteur de viol est un certain Anatole Mbazumutima, représentant adjoint de la milice imbonerakure dans la commune Mutaho et qui employait la victime comme domestique. Des analyses médicales ont confirmé le viol.

Sos-Torture/Burundi note que le présumé auteur de ce viol a été arrêté et détenu au cachot de police de Mutaho.

Sos-Torture/Burundi a aussi appris l'arrestation de Prosper Manirakiza, représentant de l'organisation de la société civile Parcem à Mutaho. Cet activiste est accusé d'avoir dénoncé le viol contre la jeune adolescente.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Ferdinand Nsengiyumva sur la colline Sigu, commune Busoni, province Kirundo (nord du pays) le 21 novembre 2019. Des proches rapportent qu'il est membre actif du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Il a été arrêté sur instigation de deux membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir, à savoir Thomas Bukuru et Onesphore Miburo. Il est accusé de fournir des informations à « des groupes rebelles » et aux journalistes travaillant en exile.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire visant un membre de l'opposition. La police se rend complice des membres du parti CNDD-FDD en acceptant d'interpeller tous ceux qui ne soutiennent pas ce parti.

- Sos-Torture/Burundi a appris la garde à vue prolongée de quatre membres du parti d'opposition CNL en détention depuis le 13 novembre 2019. Il s'agit de Mélchiade Nahabandi, Olivier Nduwimana, Jean de Dieu Nduwimana et un 4^{ème} jeune homme, tous arrêtés sur la colline Kibingo, commune Muhuta, province Rumonge (sud-ouest du pays). Des proches rapportent qu'ils sont victimes de s'être défendus lors d'une attaque menée contre eux par des membres de la milice imbonerakure dans la nuit du 12 novembre 2019. Lors de ces échauffourées, un membre de la milice du parti au pouvoir a été blessé. Les arrestations des membres du parti CNL ont eu lieu le lendemain.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations et des détentions arbitraires, ainsi que le maintien en garde à vue prolongée de ces membres de l'opposition.

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Denis Ncurebugufi sur la colline Bibara, commune Mutumba, province Karusi (centre-est du pays) le 23 novembre 2019. Des témoins rapportent qu'il collectait des cotisations auprès des membres de son parti, le CNL. Les miliciens imbonerakure l'ont poussé vers une petite brousse et lui ont asséné plusieurs coups violents à l'aide de bâtons.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a interpellé aucun des présumés auteurs des coups, bien que la victime ait pu identifier l'un des miliciens nommé Claver. La victime a dû être hospitalisée.

- Des membres de la milice imbonerakure ont séquestré et tabassé des juges ainsi qu'une greffière sur la colline Mudahandwa, commune et province Bururi (sud du pays) le 25 novembre 2019. Les agresseurs tentaient d'empêcher l'exécution d'un jugement visant un de leur camarade membre du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note que la police est intervenue et a arrêté le chef de la sous-colline Mudahandwa qui faisait partie des agresseurs. Les autres membres de la milice imbonerakure n'ont pas été arrêtés.

- Le commissaire provincial en complicité avec les miliciens imbonerakure du parti au pouvoir Cndd-Fdd ont arrêtés NINGANZA, son épouse et le nommé MUHAGO sur la colline Karindo, commune et province Rutana (Sud-Est du Pays) le 28 novembre 2019. Des témoins rapportent que les personnes arrêtées sont les militants du parti CNL accusés de détention illégale des armes à feu. Des témoins rapportent également qu'aucune arme n'a été saisie.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires d'opposants politiques. Sos-Torture/Burundi note en outre que les victimes sont détenues au cachot du commissariat communal de Rutana.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE